

Pour un FORUM du SYNDICALISME de CLASSE et de MASSE

Appel de collectifs et militants syndicaux

Les travailleurs salariés, qu'ils soient du public ou du privé, actifs, privés d'emploi, « précaires » ou retraités, subissent la plus grave offensive antisociale depuis la guerre. Profitant de la crise généralisée du mouvement ouvrier international et s'efforçant de surmonter leurs propres contradictions, les forces du grand capital, sociétés transnationales et institutions de la mondialisation financière, impérialismes rivaux des différents continents, Union européenne, MEDEF et gouvernements maastrichtiens successifs, ont entrepris de détruire les conquêtes sociales et démocratiques de deux siècles de luttes.

En quelques décennies, l'industrie du pays a été largement dépecée et une bonne partie de la classe ouvrière et des régions industrielles a été déclassée et marginalisée ; les statuts et les conventions collectives ont été brisés ou affaiblis ; la précarité a fait des bonds de géant ainsi que le chômage de masse, la misère, les inégalités, la paupérisation de nombre de travailleurs. L'indemnisation du chômage est devenue de plus en plus restrictive. Les acquis sociaux (retraites, Sécurité sociale, etc.) sont en grave recul et les services publics (Poste, France-Télécom, SNCF, EDF, GDF, Éducation nationale, hôpital public...) sont décentralisés, « dégraissés », privatisés, tandis que le secteur public industriel est quasiment liquidé, à l'instar d'une recherche publique et d'un investissement universitaire gravement anémiés...

Cette régression tous azimuts est aujourd'hui arrivée à un tel point qu'en France le MEDEF et ses valets politiques des différents bords sont décidés à en finir dans la toute prochaine période avec ce qui demeure des conquêtes ouvrières et démocratiques, en commençant par la remise en cause du droit de grève et/ou l'intégration-domestication totale des syndicats par l'État, préparées par la criminalisation en cours des militants syndicaux.

Dans ces conditions, la dérive des directions syndicales, qui se refusent à dynamiser et fédérer les luttes, heurte frontalement les intérêts des travailleurs comme leur aspiration à la lutte, ainsi qu'en témoignent les progrès de combativité depuis 1995. Elle rend d'autant plus urgente la défense et la renaissance du syndicalisme de lutte de classe.

Les principales directions syndicales se livrent à la collaboration de classe

Le 48^e Congrès de la CGT (Lille, avril 2006) a été une étape importante dans le processus de liquidation du syndicalisme de lutte de classe, indépendant de l'État et des patrons. La CFDTisation de la CGT s'est accélérée. En lieu et place d'une orientation pour des combats revendicatifs, d'une analyse critique de la société capitaliste et de la politique gouvernementale, les dirigeants confédéraux ont fait adopter des textes consensuels, de type associatif, et appelé à un « syndicalisme rassemblé » reconnaissant le capitalisme comme porteur de modernité et... d'avenir ! Du refus de « diaboliser le patronat » (on parle désormais d'« entrepreneur » et non de patron, de « partenaires sociaux » et non de classes sociales) à l'adhésion à la CES et à la CSI, et avec l'objectif de « relever les défis de la mondialisation » (un des mots d'ordre du 48^e congrès),

c'est la même ligne de fardage de la contradiction capital-travail et d'abandon des positions syndicales de classe. La direction CGT ne cache plus sa volonté d'accompagner, voire d'aménager le capitalisme, à l'instar de son ténor réformiste J.-C. Le Duigou qui écrit (dans son livre *Demain, le changement*, p. 248) : « Le marché, nous le connaissons. Nous cherchons à l'orienter, à le maîtriser, à le transformer. Nous ne sommes pas pour l'abolir comme cela a été fait dans l'expérience soviétique. » L'entreprise n'est plus présentée comme appartenant au capital, mais comme un cadre de vie et de travail « neutre ». Ainsi, toujours selon Le Duigou, « qu'une entreprise fasse des bénéfices n'est nullement condamnable », et comme « il n'est pas question d'ignorer la contrainte de compétitivité des entreprises », l'idée « d'interdiction des licenciements » n'est de ce point de vue « ni réaliste, ni ambitieuse » !

En adoptant la « sécurité sociale professionnelle » et en se ralliant à l'individualisation du « parcours individuel professionnel », le 48^e congrès a entamé gravement les missions traditionnelles du syndicalisme : c'est une réintroduction du livret individuel de travail, un affaiblissement du caractère collectif des droits des salariés, en somme un retour programmé au corporatisme. Une nouvelle pratique syndicale bien conforme à la place dans la direction confédérale qu'ont prise les cadres, moins tournés vers les formes collectives de lutte. Inévitablement, comme le syndicalisme de lutte de classe a établi des liens avec les partis de la classe ouvrière, le « syndicalisme rassemblé » renforce ses liens avec le « social-libéralisme » réactionnaire, cultive l'apolitisme, la neutralité vis-à-vis des politiques gouvernementales, la soumission à l'ordre établi.

Ce qui vaut pour l'orientation de la CGT vaut pour celle des principales autres organisations, qui veulent toutes prendre la CFDT comme alliée, quand ce n'est pas pour « modèle » ! C'est ainsi que la direction de la FSU a tenté d'imposer au Ve Congrès (février 2007) l'adhésion de cette fédération à la CES et à la CSI, marchant dans les pas des directions de la CFDT, de la CGT et de FO. La réaction d'une partie des congressistes l'a empêchée de parvenir immédiatement à ses fins, mais la direction de la FSU va maintenant essayer de les atteindre en organisant une consultation individuelle des adhérents, au mépris des instances et sans véritable confrontation démocratique (refus d'un libre débat dans les publications fédérales). De plus, elle tente d'avancer à toute force vers la confédéralisation (ouverture aux trois fonctions publiques et projet d'ouverture au privé), ce qui aggraverait encore l'émiettement syndical, au détriment de la capacité de lutte des travailleurs.

Le « syndicalisme rassemblé » : de défaite en défaite !

La politique de collaboration de classe de la direction CGT et des principales autres organisations se manifeste dans chaque lutte, généralement sous prétexte d'« unité d'action ». On s'en tiendra ici aux grandes luttes des dernières années :

En 1995, sur fond de grèves importantes du secteur public (cheminots en tête), avec l'assentiment des salariés du privé (la fameuse grève par procuration), l'objectif central était de repousser le plan Juppé de liquidation de la sécurité sociale. Le mot d'ordre le plus populaire était celui de « retrait du plan Juppé ». Lors des négociations nationales, le secrétaire général CGT de l'époque (Louis Viannet) avait rapidement abandonné cette exigence. Il n'y avait plus d'obstacle pour que le parlement adopte une loi régressive.

En 1997, la direction de la CGT comme celles des autres confédérations entérinèrent la loi Aubry généralisant la flexibilité du travail, l'annualisation du temps de travail sous couvert des « 35 heures ». La CGT renonça à sa revendication fondamentale de « 35 heures pour tous, payées 40 ».

En 2003, avec le projet Fillon, le gouvernement et le patronat s'attaquaient à une des plus importantes conquêtes sociales des luttes de classes dans la résistance antifasciste et à la Libération : la remise en cause du droit à la retraite à 55 et 60 ans, l'allongement de la durée légale du temps passé dans l'emploi et la réduction des pensions de retraite. Les directions de la CGT, de la FSU et de FO, craignant par-dessus tout les débordements possibles, appelèrent à des journées d'action si discontinues qu'elles furent impuissantes à faire céder le pouvoir. Alors que les travailleurs et la base de ces organisations revendiquaient une grève nationale jusqu'au retrait, les sommets refusèrent d'amplifier et de faire converger les luttes.

En 2004, le ministre de la santé (Dousté-Blazy) lance un projet sur la protection sociale qui renforce l'austérité en matière de dépenses de santé en accentuant la taxation des salariés dans des proportions encore plus élevées. Les direction de la CGT et de FO, tout en condamnant le projet soutenu par la CFDT, participent aux groupes de réflexion et refusent d'appeler aux luttes et grèves. Concernant le changement de statut des entreprises publiques EDF et GDF, la confédération CGT et la direction de la fédération de l'énergie refusent de déclencher un mouvement d'ampleur et continu alors que ces entreprises jouissent d'une grande popularité dans l'opinion. Elles se contentent de « journées d'action » à caractère symbolique. L'essentiel se passe dans la coulisse et les tractations avec Sarkozy pour trouver un « compromis ». La direction de la CGT se rallie au principe d'un actionariat des salariés, à l'ouverture du capital (le privé à hauteur de 30 %) et à la transition vers la privatisation des services publics de l'énergie. Pourtant la direction de la fédération CGT de l'énergie avait été brutalement rappelée à l'ordre par les électeurs et la majorité des militants CGT lors du référendum sur la modification du régime particulier de retraite. Nul n'ignore que le secrétaire général Cohen faisait voter pour le OUI à ce projet de la direction d'EDF et du gouvernement ! Là aussi, la direction confédérale de la CGT, comme celle de FO, a refusé toute généralisation du mouvement pour la défense des services publics de l'énergie et du gaz. Des comités usagers/travailleurs ont été impulsés localement sans être relayés par les confédérations.

En 2005, c'est l'année du référendum sur le projet constitutionnel européen : un projet régressif, réactionnaire, impérialiste qui visait à rendre incontournable, par le poids de sa seule légalité, la politique néo-libérale en Europe. Il s'agissait de franchir un nouveau pas dans l'édification de l'Union européenne, qui n'est rien d'autre qu'une arme stratégique des impérialismes européens contre les travailleurs. La direction de la CGT dans le sillage de la CES et de la CFDT, manœuvre pour susciter l'adhésion ou à défaut la « neutralité » des syndiqués et salariés à ce projet. En effet, la CGT avait été une des pièces maîtresses du NON au référendum de Maastricht. Le coup d'envoi de cette campagne qui ne dit pas son nom fut la tribune libre dans *Le Monde* de deux hauts responsables cégétistes siégeant dans les organismes dirigeants de la CES. Leur prise de position était favorable au traité constitutionnel sous l'angle des « avancées » et du « terrain à investir pour les forces syndicales » ! La direction a lancé une première salve, la base reste peu convaincue. Alors, la tactique de la direction confédérale, confrontée à l'exigence croissante du débat, est d'appeler les militants à lire et étudier le document, avec un leitmotiv identique à celui des directions de FO et de la FSU : « On n'a pas vocation donner une consigne de vote politique » ! Lors des assemblées de militants, lorsque des camarades appelaient à rejeter le traité, aussitôt les émissaires de la direction affirmaient : pas de précipitation, il faut étudier un texte complexe ! Là où le terrain était plus favorable à leurs vues, les dirigeants n'hésitaient pas à parler « des

potentialités à investir avec le traité et les droits nouveaux qu'il propose » ! En somme, la ligne d'aménagement du système capitaliste avait bien la préférence de la direction confédérale. Ce fut vain, car les camarades à la base, toujours plus nombreux, dénonçaient le traité et exigeaient une prise de position claire de la confédération. Le CCN du 3 février allait se faire l'écho de cette aspiration majoritaire à la base. Le CCN se prononce à une large majorité pour « le rejet du traité » ! Le bureau confédéral, bien que mis en minorité, condamne par voie de presse la position prise démocratiquement ! Singulier acte d'indiscipline de ceux qui sont censés veiller à l'application des décisions prises ! Surtout, cette décision du CCN restera lettre morte pour le bureau confédéral, aucun haut responsable n'intervient pour appeler au rejet du traité. Certains « à titre personnel » s'engagent même pour son adoption. Une violation flagrante de la démocratie syndicale ! La victoire massive du NON, malgré la mobilisation de tout l'appareil d'État et des médias à son service, y compris les chefs de toutes les églises, montraient bien que le CCN, poussé par les actions et positions des militants, avait bien saisi globalement les enjeux et permis à la CGT de ne pas se couper définitivement du monde du travail !

L'été 2005 est adopté le CNE qui organise la précarité aggravée pour les travailleurs des entreprises de moins de 10 salariés. Pas de protestation majeure : De Villepin se croira conforté pour préparer la généralisation de cette sur-précarité avec le CPE. Le 4 octobre se déroule une puissante journée d'action, reflet du mécontentement et de la colère croissants. Aucune suite n'est donnée par la confédération ! Au même moment pourtant, les travailleurs de la SNCM luttent pour le maintien de leur entreprise dans le service public à 100 % sans ouverture du capital ; mais rien n'est fait pour appeler à la solidarité avec les SNCM ! Très rapidement, la direction confédérale va opter pour cette ouverture du capital, en fixant un seuil au capital public qui ne cessera de baisser au fur et à mesure de l'entêtement de De Villepin. Après l'occupation du Pascal Paoli par les marins du syndicat des travailleurs corses, le gouvernement va utiliser, pour la première fois depuis 1947, le recours à des unités militaires pour briser ce mouvement et arraisonner le bateau. Non seulement aucun appel unitaire n'est lancé à la solidarité contre la répression syndicale, mais pire, le même jour, Bernard Thibault, seul, décide de rencontrer le premier ministre pour lui faire de nouvelles propositions et « trouver une sortie honorable au conflit », c'est-à-dire mettre fin à la grève ! *Idem*, pour la lutte des salariés de la RTM (régie des transports marseillais), qui ne bénéficieront que de la solidarité des véritables syndicalistes de classe.

En 2006, le 4 février, la CGT et les autres centrales lancent un journée d'action dénonçant certes le CPE, mais sans relier cette dénonciation au CNE et à la totalité de la « loi sur l'égalité des chances » : apprentissage à partir de 14 ans, précarité généralisée et obligatoire pour toute la jeunesse. Maryse Dumas affirme, contre ceux qui appellent dès le début à une extension et à une continuité de la lutte, que « la grève générale n'est pas nécessaire et serait même improductive » ! Le pouvoir ne manque pas d'interpréter ces signaux et va maintenir l'ensemble du dispositif. C'était sans compter sur la combativité, la créativité, la « radicalité » du mouvement étudiant et lycéen, qui va mobiliser et gagner à la grève faculté après faculté. Le mouvement étudiant découvre les formes éprouvées de la lutte de classes : occupations de bâtiments, piquets de grève, recherche de la solidarité avec la population, actions « coups de poing ». La CGT, rassurée par la position similaire des autres centrales, notamment de la CFDT, organise trois « temps forts », mais refuse tout appel à l'extension et à la généralisation du mouvement en l'orientant sur le refus de toute précarité.

De Villepin, tout en ne retirant pas le CPE, propose des ouvertures en direction de la CGT en invitant les partenaires sociaux à ouvrir des négociations sur la « sécurité sociale professionnelle ». La direction de la CGT fut la dernière à répondre négativement. Mais elle a, comme la CFDT et les principales autres directions syndicales, délibérément restreint les revendications au seul CPE et limité la lutte aux seules « journées d'action »

sans lendemain, refusant de mobiliser réellement les travailleurs dans la perspective de la grève, comme le demandaient les étudiants.

L'annonce du retrait du CPE constitue une indéniable victoire : la jeunesse a mesuré qu'on pouvait faire reculer les gouvernements par des luttes massives et d'ampleur, s'est éveillée à l'anticapitalisme, c'est là une grande expérience. La solidarité intergénérationnelle et de classe s'est manifestée, comme le montre le succès des manifestations et journées de grèves dans le public, mais aussi dans les entreprises privées. Cette victoire de la lutte anti-CPE, à laquelle les militants CGT, FSU, FO, Solidaires, etc., ont contribué, a constitué une aubaine pour les directions de ces organisations, notamment pour celle de la CGT qui, à la veille du 48^e congrès, a pu camoufler son désastreux bilan depuis 10 ans de « syndicalisme rassemblé ».

Résistance à la collaboration de classe et exigence du syndicalisme de classe restent vivantes !

Le plus souvent, dans les entreprises, les travailleurs les plus combattifs restent organisés à la CGT ; les actions et grèves locales sont impulsées par les syndicats CGT ; les plus gros cortèges dans les manifestations nationales de protestation sont ceux des adhérents CGT. De nombreux militants et élus du personnel cégétistes restent attachés à leur combat de classe quotidien, sachant d'expérience que c'est la mobilisation de classe qui a permis de conquérir et de sauvegarder les droits sociaux des travailleurs. Dans l'Éducation nationale, la principale fédération reste la puissante FSU, où agissent de nombreux militants lutte de classe, organisés ou non en tendances. Dans un certain nombre de secteurs, des syndicats de lutte se maintiennent ou apparaissent, des militants lutte de classe interviennent, quelle que soit leur étiquette (SUD, CNT, FO, FSE...).

L'avenir capitaliste ne peut être constitué que de luttes entre exploités et exploités. Aussi, les syndicalistes lutte de classe n'ont pas d'autre avenir que de travailler à impulser et fédérer les luttes revendicatives sur la base d'une plateforme de combat désignant clairement le capitalisme et ses gouvernements comme cause et adversaire ; tout en inscrivant ces luttes dans celle, plus générale, de la lutte contre l'impérialisme, responsable de la guerre et du pillage des opprimés du monde entier.

Le syndicalisme est indissociable de l'action de masse, de la recherche de la solidarité de toute la classe, pour les mêmes droits pour tous. La solidarité doit se réaliser tout particulièrement avec les fractions les plus fragiles (privés d'emploi, précaires, intérimaires, salariés de la sous-traitance, sans-papiers...), dont la syndicalisation est un enjeu majeur. **La forme la plus éprouvée de la lutte syndicale reste la grève,** car elle seule touche les intérêts financiers des capitalistes. La solidarité militante et financière avec les travailleurs en grève est une donnée de classe : l'ennemi du travailleur n'est pas seulement son propre patron, mais toute la classe des patrons !

La conscience de classe a fortement reculé, en relation avec le recul du mouvement ouvrier révolutionnaire. Le mouvement syndical privé d'anticipation, est amené à se placer exclusivement sur le terrain voulu par le capital, celui des profits au détriment des acquis sociaux. La ligne maximale d'action syndicale devient, au mieux, défendre ce qui existe, et non la conquête de nouveaux droits et la garantie des acquis ! Le syndicalisme de lutte de classe, au contraire, recense et popularise les besoins et aspirations populaires,

pour les traduire en revendications précises et convergentes qui posent, en dernière analyse, la question de l'abolition du patronat et du salariat.

Les syndicalistes conscients de ce bilan n'ont pas d'autres choix que d'unir leurs efforts pour reconstruire ce syndicalisme de lutte de classe dont ont besoin les travailleurs et pour aider à réaliser l'unité syndicale sur la base des revendications des travailleurs. C'est pour commencer à rassembler ces syndicalistes, les travailleurs et les privés d'emploi en lutte que le présent appel a été élaboré, à l'initiative des quatre regroupements signataires du présent appel, qui étaient déjà intervenus ensemble à l'occasion du 48^e congrès de la CGT en avril 2006 (diffusion d'un tract commun contre l'orientation de la direction confédérale). Aujourd'hui, d'autres collectifs, de nombreux militants isolés, des syndicats ou sections de base, des UL, voire des UD et des syndicats nationaux, défendent le syndicalisme de classe et de masse, dans la CGT, dans la FSU et dans d'autres syndicats issus du mouvement ouvrier (FO, SUD, CNT, syndicats étudiants de lutte...).

C'est pourquoi nous proposons à tous ces syndicalistes, collectifs syndicaux et syndicats, ainsi qu'à tous les travailleurs et privés d'emploi en lutte, de nous réunir en forum pour la défense du syndicalisme de classe, pour la défense du travail contre le capital et la collaboration de classes.

Ensemble, nous pouvons contribuer dans nos entreprises, dans nos syndicats respectifs, à réfléchir sur les formes de luttes nécessaires, sur l'interaction solidaire et militante, à agir pour que l'aspiration à la grève générale se transforme en réalité afin de sauvegarder nos droits mais aussi en gagner de nouveaux.

Tous ensemble, nous pouvons construire l'opposition unifiée des syndicalistes fidèles aux traditions qui ont présidé à la fondation de la CGT : syndicalisme de classe et de masse, internationaliste.

Paris, 17 février 2007

Appel adopté lors d'une réunion des quatre collectifs syndicaux signataires, avec la participation de militants syndicalistes de la CGT, de la FSU et de la FSE.

• **Continuer la CGT (CL-CGT) :**

Tél. : 06 08 03 51 88. — Courriel : continuer.la.cgt@wanadoo.fr — Site : <http://assoc.wanadoo.fr/continuer.la.cgt/>

• **Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de classe Anti-bureaucratique (CILCA) :**

Tél. : 06 66 25 16 65 — Courriel : courantintersyndical@free.fr — Site : <http://courantintersyndical.free.fr>

• **Collectif Unitaire pour un Front Syndical de Lutte de classe (CUFSC) :**

Tél. : 02 37 36 44 61 — Courriel : collectif.syndical.classe@wanadoo.fr — Site : <http://collectif-syndical-classe.over-blog.com>

• **Collectif Général des Travailleurs (CGT-E) Dalkia :**

Tél. : 01 74 61 19 51 — Courriel : info@cgtedalkia.com Site : <http://www.cgtedalkia.com>